



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 73958

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la destruction des coraux en Europe. Car de longs récifs se sont formés au bord des marches qui séparent les grands fonds des plateaux continentaux, notamment à l'ouest de l'Irlande, de l'Ecosse et de la Norvège, à une profondeur qui, faute de lumière, interdit toute symbiose alimentaire avec des algues et rend les coraux particulièrement fragiles. Ces coraux, âgés pour certains de plus de quatre mille cinq cents ans, sont quelquefois remontés par les chalutiers. Les chalutiers pélagiques en particulier laboureraient les sites coralliens, dans une proportion inquiétante. Il s'interroge donc sur les mesures à prendre afin de limiter l'usage du chalut pélagique aux plaines sédimentaires vierges de tout récif.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73958

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1346